

Pools salivaires : quelles informations aux familles ?

Gauthier Corbat (PDC)

Réponse du Gouvernement

Depuis bientôt près de 20 mois la pandémie de Covid 19 perturbe la vie de la population en général et le quotidien des établissements scolaires en particulier. La gestion de la crise répond à un défi permanent d'adaptation au gré des informations, des connaissances, des progrès de la recherche scientifique et de la circulation du virus et de ses variants.

Dans les écoles, la stratégie de dépistage a permis de détecter les foyers épidémiques précocement, d'éviter les flambées, surtout de revenir progressivement à des conditions d'enseignement d'avant Covid. L'objectif visé est le maintien de l'enseignement en présentiel.

Le Gouvernement peut répondre ainsi à la question posée.

Le Gouvernement peut-il renforcer sa communication aux familles et tout particulièrement lorsque des adaptations sont apportées aux mesures en place?

Dans ce contexte, la communication a dû s'adapter avec parfois des événements plus rapides que les annonces.

Plusieurs canaux ont été privilégiés :

- les courriers d'informations aux parents par les directions d'écoles :

- le 30 juin 2021, avec l'annonce de la mise en place de dépistages systématiques dès la rentrée scolaire ;
- le 11 août 2021, avec les généralités et le consentement sur les tests salivaires hebdomadaires ;
- le 28 octobre 2021, avec l'annonce de l'arrêt des tests salivaires répétitifs et le bref descriptif du nouveau processus utilisé.

- Les courriers d'informations aux commissions d'école :

- le 19 septembre 2021, avec le protocole des tests salivaires hebdomadaires ;
- le 28 octobre 2021, avec la version 2 du protocole de tests.

- Le courrier adressé aux élèves des divisions du CEJEF, avec les informations officielles relatives à l'organisation des tests.

- Le site Jura.ch avec la mise en ligne des plans de protection et leurs mises à jour, 5^e version pour 2021-2022 actuellement en ligne.

- Les communiqués de presse :

- le 13 août 2021, avec l'annonce du dispositif dans la conférence de rentrée ;
- le 1^{er} septembre 2021, avec l'annonce de la poursuite des tests de dépistage dans les écoles ;
- le 29 octobre 2021, avec l'annonce de l'adaptation du dispositif dans les écoles.

Les décisions de mise en quarantaine ou en isolement sont adaptées en permanence par la cellule de traçage, avec une appréciation laissée au médecin cantonal en fonction de la situation sanitaire et des contacts recensés. Le nombre de cas impliquant les mises en quarantaine dépend de la source de la contamination, il est donc très difficile de le définir de manière claire.

La situation vécue à Porrentruy (tests effectués mercredi 22 septembre 2021 au matin, résultat annoncé d'un pool positif le jeudi 23 septembre à 17h30, tests de confirmation effectués le vendredi 24 septembre à 11h et résultats individuels négatifs connus le lundi 27 septembre à 9h) a permis de rectifier l'adaptation du dispositif.

Au regard de l'allongement des délais entre le premier test et le résultat du test de confirmation, élément perturbateur et inquiétant dans la vie des familles, il a été préconisé d'effectuer les tests les lundis, mardis ou mercredis pour réception des résultats avant le jeudi et confirmation avant la fin de semaine. Il a ainsi été possible de rassurer les familles et aussi de faciliter la compréhension des mesures dans l'attente des résultats.

L'embellie sur le plan de la situation sanitaire dans le canton a permis d'alléger le dispositif depuis le 2 novembre dernier. Cette mesure s'accompagne cependant d'une vigilance accrue qui a été communiquée dans un courrier aux familles par les directions. Ce dernier précise l'adaptation des mesures qui ont fait l'objet d'une brève description du processus de suivi des cas positifs par l'organisation de tests ciblés.

Le Gouvernement a ainsi répondu à la demande en précisant aux familles les nouveaux détails du déroulement des tests tels qu'ils sont réalisés actuellement.

Delémont, le 16 novembre 2021

Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître

